COMITÉ NATIONAL PILOTE D'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE

sous l'égide du

COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE

Comité National Pilote d'Éthique du Numérique

TECHNOLOGIES DE RECONNAISSANCE FACIALE, COMPORTEMENTALE ET POSTURALE : QUESTIONS D'ÉTHIQUE

Dans le cadre de la rédaction d'un avis sur les questions d'éthique relatives aux technologies de reconnaissance faciale, comportementale et posturale le Comité National Pilote d'Éthique du Numérique lance une consultation ouverte à tous jusqu'au 31 décembre 2021.

Créé à la demande du Premier ministre en décembre 2019, le Comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN) s'est autosaisi au sujet des enjeux éthiques que soulève l'utilisation de technologies de reconnaissance automatique (faciale, posturale, comportementale).

Dans le cadre de cette réflexion, il ouvre une consultation ouverte aux citoyens et à toutes les parties sur ces questions, dans le but d'enrichir sa réflexion et d'apprécier la perception des enjeux éthiques que soulèvent ces technologies. Celles-ci sont de plus en plus courantes dans notre vie quotidienne : on les retrouve aussi bien dans nos smartphones ou nos ordinateurs que dans les magasins ou les aéroports et ceci à des fins marketing, médicales ou encore sécuritaires. Fascinantes, révolutionnaires ou effrayantes, ces technologies sont souvent l'objet de débats assez partagés.

Le développement rapide de ces technologies rend nécessaire une réflexion éthique et des débats approfondis rassemblant tant concepteurs, développeurs et utilisateurs (entreprises, associations ou particuliers) de ces systèmes mais aussi l'ensemble des citoyens.

Les réponses à cette consultation ne seront pas directement citées dans le futur avis mais contribueront à son élaboration. Cet avis devrait être rendu public et remis aux autorités compétentes dans le courant de l'année 2022.

A propos du CNPEN:

Le Comité national pilote d'éthique du numérique (CNPEN) a été créé en décembre 2019 à l'initiative du Premier ministre et placé sous l'égide du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE). Il est constitué de 27 personnalités du monde, académique, industriel et institutionnel. Experts du numérique, de la technologie, du droit, de

COMITÉ NATIONAL PILOTE D'ÉTHIQUE DU NUMÉRIQUE

sous l'égide du
COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE

l'économie, de la philosophie, du langage, de la logique, de la médecine, tous concourent à une réflexion éthique rendue indispensable par le développement du numérique et participent ainsi à éclairer le débat public. Les réflexions concernant l'usage du numérique dans la santé sont menées conjointement avec le CCNE. Des <u>avis précédents</u> du CNPEN concernent par exemple <u>les enjeux d'éthique des outils numériques pour le déconfinement</u> (avis du 14 mai 2020) ou <u>l'éthique des véhicules « autonomes »</u> (avis du 20 mai 2021). Il a également publié récemment un <u>Manisfeste pour une éthique du numérique</u>. Le CNPEN est dirigé par Claude Kirchner, directeur de recherche émérite d'Inria et membre du CCNE.

<u>Information presse</u>:

Joseph Eyraud cnpen-presse@ccne.fr

Cette consultation ouverte est accessible à l'adresse : https://survey.ccne.fr/965634
jusqu'au 31 décembre 2021